

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

AVIS PUBLIC

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT  
MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 3 mars 2014, le conseil a adopté le projet de *Règlement numéro 2008-05-3 modifiant le Règlement numéro 2008-05 sur le plan d'urbanisme afin de tenir compte des changements apportés au schéma d'aménagement révisé de la MRC de La Matanie.*

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **17 avril 2014, à 19h00** au bureau municipal situé au 20, rue du Couvent, à Baie-des-Sables. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou son représentant expliquera les projets de règlement et les conséquences de leur entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

**Résumé du projet:**

Le projet de règlement numéro 2008-05-3 :

- Modifie les limites du périmètre d'urbanisation pour y inclure les terrains du cimetière;
- Prévoit que les services publics d'aqueduc et/ou d'égout devront être disponibles en bordure de la route du Cimetière comme condition préalable à la construction (nouvelles affectations P et Vf, voir illustrations);
- Met à jour la liste des territoires d'intérêt écologique, esthétique, historique et culturel;
- Crée à partir de l'affectation «Agricole dynamique», un nouveau secteur d'affectation «Communautaire» pour les terrains abritant le cimetière de la municipalité (voir illustrations);
- Crée un nouveau type d'affectation «Villégiature forestière» et précise les classes d'usages qui y seront autorisées, avec ou sans condition, soit les résidences unifamiliales et bifamiliales isolées, les chalets, la restauration, les bars, l'hôtellerie, les loisirs intérieurs, les loisirs extérieurs légers ou de grande envergure, les services publics et de communication, la foresterie et l'agriculture;
- Crée à partir des affectations «Agricole dynamique» et «Agricole agroforestier», un nouveau secteur d'affectation «Villégiature forestière» pour les terrains situés en bordure de la route du Cimetière, au sud de la voie ferrée (voir illustrations).

Donné à Baie-des-Sables ce 31 mars 2014.

Adam Coulombe, g.m.a.  
Directeur général et secrétaire-trésorier

